

Équivalence L2 Assas

Par **SBDelb**, le **08/09/2019** à **00:10**

Bonjour à tous,

J'entre en L2 à Assas (équivalence) à la fin du mois, dans le cadre d'une reconversion professionnelle. Travaillant comme chirurgien-dentiste les trois premiers jours de la semaine (je suis obligée de continuer à bosser), je ne pourrai me rendre à la fac qu'à partir du jeudi et manquerai nécessairement certains cours magistraux.

Deux questions me taraudent:

-à quel point le fait de n'avoir pas fait de L1 peut handicaper, surtout pour la gestion des TD? Sachant que depuis la validation de ma candidature au mois de juin je potasse intro au droit, droit civil, droit constitutionnel et histoire. Mais c'est surtout la méthodologie qui m'intimide...Auriez-vous quelques conseils à me donner?

-deuxièmement, j'ai très peur de galérer à récupérer les cours magistraux auxquels je ne pourrai pas assister et de prendre du retard pour les TD...

Est-ce qu'un élève de L3 ou M1 à Assas pourrait me dépanner (cours+TD)? J'ai cru comprendre que les profs ne mettaient pas de photocopies à disposition, quelqu'un peut me le confirmer?

Enfin, je suis preneuse de tout conseil pertinent sur la façon de gérer au mieux mon cursus. Je sais que l'entreprise peut paraître ardue et que mes contraintes risquent de compliquer mon l'aventure...mais j'ai vraiment envie d'essayer de concrétiser mon projet (spécialisation droit de la santé en vue).

Je remercie par avance la bonne âme qui daignera se pencher sur mon cas!

S.

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/09/2019** à **08:03**

Bonjour

Tout d'abord, je tiens à vous féliciter pour votre projet de reprise d'études.

Ensuite, je précise que j'ai supprimé le message similaire que vous aviez créé sur un autre sujet afin d'éviter un éparpillement des réponses.

Effectivement, le principal handicap que vous aurez en intégrant directement une L2, est de ne pas avoir été formé à la méthodologie.

Certaines facs proposent du tutorat, mais je ne sais pas si les horaires vous conviendront.

Je peux vous conseiller d'acquérir le manuel "Je veux réussir mon droit" qui est plutôt bien fait. De plus, vous pouvez venir sur le forum pour poser vos questions, ce sera toujours un plaisir de vous éclairer.

Pour ce qui est de récupérer les cours que vous aurez loupé, mieux vaut vous mettre en rapport avec un étudiant de votre promo. En effet, il se peut que dans certaines matières, le cours de l'an passé ne soit pas jour en raison de lois nouvelles ou de la jurisprudence.

Je vous souhaite une bonne continuation

Petit trait d'humour : Si vous devenez avocat, votre ancienne profession vous sera très utile pour mentir comme un arracheur de dents ?

Par **SBDelb**, le **08/09/2019** à **08:34**

Bonjour,

Un grand merci pour votre réponse rapide. J'ai acheté le bouquin de méthodologie que vous évoquez, il est très bien fait, c'est l'entraînement qui risque de me manquer!

Je retiens votre conseil pour les cours magistraux, en espérant trouver un camarade généreux (on m'a tout de même mise en garde contre l'esprit de compétition qui peut régner à Assas...)

Je suppose qu'il est hasardeux de travailler uniquement sur les manuels conseillés par les profs?

Concernant le choix du métier d'avocat...en effet je vais peut-être réussir à cumuler les deux professions les plus honnies?

Je ne manquerai pas de venir poser mes questions ici, et vous remercie pour votre bienveillance!

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/09/2019** à **10:11**

Il serait bien que vous puissiez au moins assister à tous les TD, car c'est là que vous pourrez vous entraîner.

Vous pouvez vous inscrire en régime spécifique et vous incrustez dans les séances de TD qui ont lieu le jeudi ou le vendredi en vous signalant au chargé de TD. S'il est sympas et pédagogue, il ne devrait pas s'y opposer, bien au contraire

Pour ce qui est des manuels, ils peuvent vous aider à combler les trous qu'il y aurait dans votre cours, mais le mieux est de vous procurer les notes d'un camarade tout en vous appuyant sur un manuel pour vérifier qu'il n'y ait pas d'incohérences.

Par **SBDelb**, le **08/09/2019** à **10:30**

Oui, c'est prévu comme cela, je ne me vois pas me passer des travaux dirigés. Le choix des groupes de TD se fait la semaine prochaine mais en cas de problème l'administration m'a dit de venir avec mon contrat de travail pour qu'ils arrangent mon emploi du temps. Le vrai défi concernent les CM donc.

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/09/2019** à **11:18**

Essayez de repérer un(e) étudiant(e) sérieux(se) dans votre groupe qui serait suffisamment sympathique pour vous dépanner.

Sinon aux grands maux les grands remèdes, vous débarquez en pleine séance avec votre fraise.

(je n'ai jamais compris la phobie de certain pour la fraise, ce n'est pourtant pas le pire des instruments ?)